

des crédits consacrés à l'incarcération de jeunes délinquants. Pourtant, nous semblons rester au même point à tous les niveaux administratifs quant aux programmes de réadaptation des jeunes et de prévention des problèmes sociaux. A mon sens, c'est vraiment scandaleux. Nous prétendons dépenser 5 millions de dollars pour favoriser la santé physique et le sport amateur. C'est la somme qu'il faudrait pour construire un tronçon de cinq milles de route dans le cañon du Fraser, en Colombie-Britannique. Monsieur le président, cela est lamentable.

Un programme de santé physique d'envergure nationale et un programme d'éducation physique pour favoriser le sport amateur, mis en œuvre de concert avec les gouvernements provinciaux et les organismes locaux, sont des initiatives où il serait le plus utile de placer de l'argent. A mon sens, le Conseil consultatif national de la santé et du sport amateur devrait être investi de pouvoirs bien au-delà de ceux d'un organisme consultatif; il devrait être semi-autonome. Ce qu'il faut, c'est une institution dotée, d'envergure nationale, pour favoriser les sports. Cette institution agirait comme dépositaire des dons faits par des particuliers en vue de favoriser les sports athlétiques au Canada; ces dons devraient être déductibles du revenu imposable, jusqu'à concurrence d'un certain montant.

Chaque fois que le Canada est battu aux Jeux olympiques, monsieur le président, il y a des gens pour dire que l'important, c'est le jeu et non pas le vainqueur. Nous n'admettons nullement cette absurdité. Nous aimerions que l'équipe canadienne de hockey gagne de temps à autre un match international. Nous avons envoyé nos vaillants champions à Mexico. Ils sont vaillants, monsieur le président, car pour les envoyer là-bas nous avons dû faire la quête à Vancouver. Nous avons dû mendier l'aide de nos concitoyens pour envoyer nos champions à Mexico. Ce sont donc de vaillants champions. Ces hommes et ces femmes qui participent à des épreuves portent là-bas le drapeau du Canada dans les conditions les plus difficiles qui soient.

Je le répète, monsieur le président, nous avons besoin d'un organisme semi-autonome pour améliorer la santé et encourager le sport amateur. Des programmes spéciaux devraient servir à encourager les épreuves d'athlétisme. Un programme national de recherches sur la santé, un programme destiné à encourager les activités récréatives et utiles devrait faire l'objet d'une initiative distincte du ministère concerné.

Je le répète, monsieur le président, le Conseil consultatif national de la santé et du

sport amateur n'est qu'un organisme consultatif et non pas exécutif. J'espère que le ministre changera son statut. Nous sommes tous encouragés par le fait qu'on est en train de mener au Canada une étude sur le sport et le ministre a le mérite d'approuver et de parrainer l'étude sur laquelle il a fait un certain nombre de déclarations.

Il nous faut un organisme semi-autonome pour diriger et administrer un programme basé sur des politiques recommandées par le Conseil consultatif et approuvées par le ministre. Nous devons procéder à une planification à long terme et nous fixer des objectifs. Nous avons besoin d'un budget suffisant pour le programme compétitif et pour le programme d'ensemble concernant la santé.

Quand nous parlons de consacrer 5 millions de dollars à la santé et au sport amateur, monsieur le président, je suis impressionné par les chiffres suivants qu'on m'a soumis: les Canadiens dépensent \$1,129,310,000, d'un océan à l'autre, pour acheter de l'alcool, du vin, de la bière et autres spiritueux. C'est une somme fantastique, monsieur le président. On consacre plus d'un milliard de dollars à biberonner. Néanmoins, ces 5 millions de dollars affectés à la santé et au sport amateur pour aider les gens à employer utilement leurs efforts marquent la limite de nos capacités.

Les recettes fiscales tirées en 1967 par le gouvernement fédéral de la vente du tabac se chiffraient à 461,266,414 dollars. Je n'accuse ni le gouvernement fédéral ni le ministre. Il ne fait qu'entreprendre l'application du programme. Cependant, nous devons repenser l'ordre de nos priorités. Par exemple, la Colombie-Britannique présente chaque année les chiffres indiquant les profits tirés de la vente de l'alcool. L'année dernière, le premier ministre de la Colombie-Britannique a déclaré que la province avait fait 40 millions de dollars de profit sur la vente des boissons alcooliques. Or, dans cette province, l'alcool cause des dommages sociaux qui s'élèvent à 85 millions de dollars par an.

Si nous transposons la situation sur le plan national, nous sommes les gros perdants eu égard à l'ensemble des prétendues «recettes» qui proviennent de la vente du tabac et des boissons alcooliques. On devrait sûrement consacrer une partie plus importante des recettes dérivées de ces ventes à l'amélioration de la santé et du sport amateur. J'espère que le ministère entreprendra un programme d'enseignement beaucoup plus vigoureux au cours des mois et des années à venir.

Il y a quelques années, au Manitoba, on a effectué une étude sur l'alcoolisme. Qu'il me soit permis de citer un passage du rapport de la Commission royale d'enquête sur la santé